

60

Interdire l'arrosage aux heures chaudes en été (pour les particuliers et la mairie, pour donner l'exemple) et sensibiliser les particuliers à arroser en soirée (notamment en les informant)

- Retenue
- Non retenue
- Cloturée

Créée le : 01/12/2012

MAJ le : 06/09/2013

Par : service environnement

Thème

Sensibilisation et communication autour du Développement Durable

Axe

Des actions transversales pour contribuer plus efficacement au Développement Durable

Objectif

Améliorer les performances énergétiques et environnementales de la municipalité pour inciter les citoyens à s'engager.

## Fiche signalétique

Actions liées :	44-61-62
Délai :	Court terme
Début :	01/04/2013
Fin :	01/04/2015
Proposée par :	les citoyens
Cibles :	le personnel municipal / les Saint-Martinois
Pilote interne :	Responsable des espaces verts
Techniciens :	Responsable environnement
Pilote externe :	service communication
Elu référent :	Elu délégué
Services concernés :	Pôle STE/Pôle Aménagement
Partenaires financiers :	

## Observations

Pas possible de mesurer l'impact de cette action sur les citoyens

## Résultats attendus

Meilleure prise en compte de la gestion de l'eau  
Diminution de la quantité d'eau prélevée

## Avancement global

En cours, dans les temps

## Description détaillée

Création d'une note interne à l'attention du personnel pour limiter l'utilisation de l'eau aux heures les plus chaudes. A noter que l'arrosage a lieu le matin et termine si possible avant 11h00. De même, l'arrosage automatique de la ville a été réglé pour être déclenché tôt le matin.  
Rédaction d'un article dans l'ISM sous forme de rappel sur l'utilisation de l'eau au mois de mai et juillet (avant les périodes d'arrosage) et pour sensibiliser les particuliers à l'arrosage en soirée: article paru dans l'ISM de juillet/août 2013.  
Sensibiliser les citoyens sur cette thématique dans la rubrique environnement du site internet.

## Finalités

- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**
- Epanouissement de tous les êtres humains**
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamique de développement suivant des modes de consommation responsables

## Indicateurs associés

Nombre de visiteurs internautes sur la page dédiée  
Nombre d'articles dédiés à ce thème dans l'ISM/nombre d'articles prévues par an

## Budget global (en TTC)

sans objet